

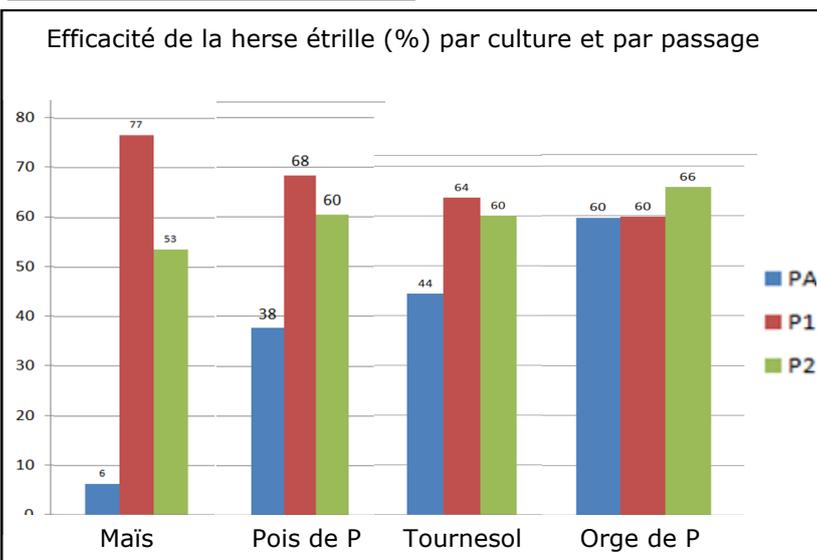
Désherbage des cultures de printemps :

Les précipitations sont enfin arrivées depuis la fin de la première décennie d'avril et se sont intensifiées ces derniers jours. Avec également le retour de températures plus chaudes, les cultures (hiver et printemps) ainsi que les prairies sont en pleine pousse.

Dans certaines parcelles, le salissement est important !!!

Pour les semis réalisés en mars, les passages d'outils en pré-levée ont été efficaces : bonnes conditions et temps sec après intervention, défavorables à de nouvelles levées. Avec les pluies d'avril, les levées d'adventices sont maintenant abondantes dans les orges, avoines, féveroles et pois : sanves, renouées, chénopodes, gaillets... mais aussi parfois des graminées. La météo agitée complique les choses mais quelques heures de soleil et de vent peuvent suffire à sécher la surface et permettre à la herse étrille ou la houe de travailler. Si les écartements entre rangs le permettent les fortes levées peuvent également conduire à un binage précoce.

Résultats Herse étrille CDA 54



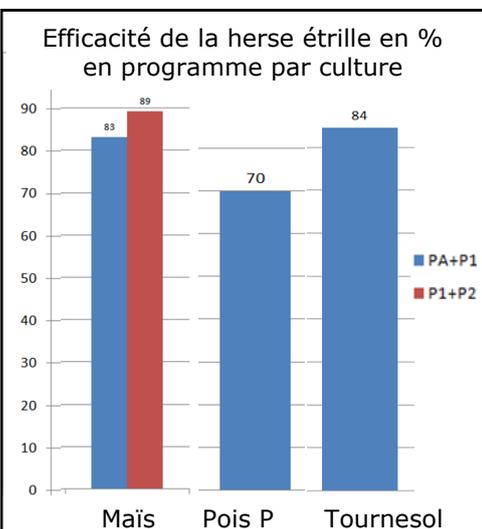
Légende :

PA = Passage à l'aveugle (avant la levée de la culture)
P1 = Premier passage (ou passage post levée précoce)
P2 = Deuxième passage (ou passage en post levée tardif)

PA + P1 = combinaison du PA + P1
P1 + P2 = combinaison du P1 + P2

Essais CDA 54 2009 -2011
Maïs : 5 essais
Pois de printemps : 4 essais
Tournesol : 4 essais
Orge de printemps: 5 essais

Nos différents essais sur culture de printemps nous indiquent une efficacité en moyenne pour les passages uniques de l'ordre 60 %. Les passages après la levée de la culture ont une meilleure efficacité que les passages à l'aveugle. Ils



seront donc privilégiés sur culture de printemps. Les pertes de pieds sont de 10 % en moyenne dans ces situations.

Les programmes associant PA+P1 ou P1 + P2 permettent globalement d'améliorer l'efficacité du désherbage sans perte de pied supplémentaire. On atteint alors sur deux campagnes quasiment 80 % de réussite.

Remarque :

Soyez vigilants au stade des adventices, car au stade 2 feuilles vraies, les adventices ont déjà des systèmes racinaires différents ! Avec une germination parfois profonde, la sanve est vite hors de portée des outils : en présence importante, les interventions sont à effectuer dès que possible.

Sanve (1) et chénopode (2)



Tableau récapitulatif de l'utilisation de la Herse étrille par culture :

Dans le tableau ci-après figurent nos différentes préconisations par culture et par stade d'utilisation. Reste ensuite à régler l'outil, sachant que chaque couple agressivité de la herse/vitesse d'avancement donne des résultats différents.

Pour régler l'outil, le moyen le plus simple est de se fixer un point de repère en vitesse et par culture (cf tableau) et de régler une agressivité différente à chaque panier sur la herse. Avancer ensuite sur 50 m et choisir l'agressivité qui convient.

culture	TA (v : 12-15 km/h)	T1 à partir de... V: 4-8km/h	T2 jusqu'à... V : 8-12km/h
Céréales	2 et 7 jours	2-3 feuilles	Jusque début montaison
féverole			7 feuilles
Pois		2 étages foliaires	5-6 étages foliaires
Colza	déconseillé	3- 4 feuilles	6-7 feuilles
Maïs	2 et 5 jours		8 feuilles
betterave			5 paires de feuilles
tournesol	2 et 10 jours	1-2 paires de feuilles	

↑
Ne pas toucher les germes !!!!

↑
Vitesse faible

↑
Possibilité de rajouter des passages

Financement de matériel via le PVE et le SVE

Plan Végétal Environnement : (PVE)

Dossier géré conjointement par l'État (DDT) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse qui permet de financer des investissements de désherbage mécanique. Ces financements sont de 40 % avec un plafond par outils.

bineuse 4 rangs	4 000 euros
bineuse 6 rangs avec repliage hydraulique	6 500 euros
Bineuse 8 rangs avec repliage hydraulique	8 500 euros
Bineuse 10 rangs avec repliage hydraulique	11 500 euros
Bineuse 12 rangs avec repliage hydraulique	14 000 euros
option système d'autoguidage avec une console évolutive (précision de 5 à 50 cm)	7 500 euros
option système d'autoguidage (précision 2cm style RTK)	14 000 euros
Bineuse pour arboriculture et pépinière avec palpeur	4 000 euros
Bineuse pour arboriculture et pépinière avec dents ou balais souples	2 500 euros
houe rotative (yetter)	8 000 euros
herse étrille (de 6 m à 15 m)	de 4 000 à 10 000 euros
Outil interceps	3 500 euros
Outil interceps + centrale hydraulique	7 000 euros
bineuse spécifique maraîchage (4 ou 5 rangs) disques protège-plants	4 000 euros

L'écimeuse est considéré dans le PVE comme un broyeur avec un plafond de 6 000 €.

Socle Végétal Environnement (SVE)

Dossier géré par le Conseil Régional qui permet de financer à hauteur de 30 % des dépenses éligibles dans la limite de 6 000 € de subvention par dossier. Sont éligibles les matériels neufs suivant hors PVE :

Amendement et fertilisation

Composteuse ou « Andaineur à compost » ou « Retourneur... » ; bâche de compostage ; épandeurs à compost (uniquement l'équipement spécifique d'épandage ou épandeur à rotor intégré)
Broyeurs à végétaux ou déchiqueteurs fixe

Divers

Dynamiseur, pulvérisateur spécifique pour la pulvérisation des préparations bio-dynamiques, (cuves inox ou cuivre, pompes à membrane et rampe spécifique)
Semoirs : outils de semis direct ou pour semis sous couvert d'une culture.

Outils de stockage et séchage

krips, séchoirs à céréales et oléoprotéagineux, cellules de stockage des grains et systèmes de ventilation à froid, matériel de tri.

Outils de décompactage et travail sans labour

Outils à dents « type ACTISOL », Outils type « Kemink »

Elevage :

Aérateurs et malaxeurs à lisier.
Herse régénératrice de prairies.
Installation de séchage en grange (griffe, système de ventilation...)
Cellules de stockage (sous bâtiment – de grains ou d'aliments pour bétail).
Atelier de préparation des concentrés : Silo, aplatisseurs, mélangeur, tritureuse....

NB: Une liste de matériel éligible existe aussi en viticulture et arboriculture

Ces dossiers sont soumis à respect d'un cahier des charges et d'engagements, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Contacts :

Service Agronomie-Environnement
ARNAUD Frédéric : 06 82 69 83 34
BAYLE Justin : 06 82 69 83 36

Avec le soutien de



La Région
Lorraine



Agence de l'eau
Rhin-Meuse



Service Economie-Elevage
RATTIER Sophie: 03 83 93 34 11